

# ALLAMPS BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO  
**29**  
avril 2025



**Dans ce numéro**

Les délibérations du 12/03/2025  
et du 02/04/2025

## Délibérations

### BUDGET 2025

**Le conseil municipal a d'abord voté les résultats de l'année 2024, puis le budget 2025**

### Vote des comptes administratifs 2024

#### **Comptes 2024 Gestion de l'eau**

Le budget eau a été transféré à la communauté de communes au 1er janvier 2025 avec un excédent global de 56 511,37 €.

→ **C'est donc la CC du Pays de Colombey qui assurera désormais toutes les dépenses et prélèvera la redevance eau et assainissement à la place de la commune.**

#### **Projet de convention gestion continuité du service eau potable**

Le Maire présente le projet de convention de gestion de continuité du service eau potable, le Conseil Municipal s'engage à continuer la gestion de l'eau pour ses administrés jusqu'au renouvellement du prochain mandat. En contrepartie, le coût de l'eau est moins élevé de 20 centimes par m3 pour les consommateurs.

→ **Merci aux adjoints qui nous permettent à tous cette économie.**

**Comptes 2024 Lotissement** : les comptes 2024 présentent pour l'instant uniquement des dépenses pour l'acquisition du terrain et les frais de géomètre.

#### **Comptes 2024 Budget général de la commune**

**La commune termine l'année 2024 en très bonne santé financière avec un excédent reporté de 307 709,64 €, et une dette nettement plus basse que les autres communes de même taille.** Ce bénéfice cumulé permettra de ne pas augmenter les impôts et de financer les projets futurs sans faire de gros emprunts.

### Vote du budget 2025

#### Taux d'imposition 2025

**Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux** : 31,58 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 26,30 % sur les propriétés non bâties et 9,55 % pour la taxe d'habitation. Cette dernière taxe ne concerne que les résidences secondaires et les logements vacants.

### Budgets primitifs 2025

#### **Budget général de la Commune :**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 717 318,64 €. La section d'investissement s'équilibre à 1 068 551,85 €.

#### **Budget annexe Lotissement :**

Le budget du Lotissement prévoit un excédent global de 87 045,91 €.

→ **A noter que la viabilité totale et les branchements seront réalisés avant l'automne.**

Les 9 parcelles seront mises en vente dès avant l'été, à un prix qui sera fixé lors du prochain conseil municipal. **Tous les candidats à l'acquisition sont invités à se faire connaître dès maintenant en mairie sans engagement, nous les recontacterons en temps voulu.**

### Pour nous contacter :

tél : 03.83.25.42.12 ou  
06.44.87.92.23

mairie.allamps@orange.fr

www.allamps.fr

Facebook : allamps et vous



### Passage à 30 heures du poste de secrétaire

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de procéder au changement de la durée hebdomadaire de travail affecté au poste de secrétaire en raison de la surcharge de travail. Il propose de passer de 28 heures à 30 heures le taux hebdomadaire de la secrétaire de mairie, à compter du 1er avril 2025. Le conseil vote ce changement d'heures à l'unanimité.

### Attribution des subventions de fonctionnement

Le Conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

- Association des donneurs de sang du canton de Colombey - 200 €
- Entente sud 54 - 700 €
- Côtes et pleines - 100 €

### Acquisition de la maison 7 rue Clémenceau

La maison du 7 rue Clémenceau (à l'avant de la ferme Pigot) est en vente au montant de 103 500 € hors frais de notaire, y compris la cour et jardin de l'autre côté de la rue. Le conseil municipal donne un avis favorable pour préempter l'ensemble sur les motifs suivants déjà délibérés lors du dernier conseil municipal :

- préserver les possibilités de **projets ultérieurs sur la ferme Pigot** au cas où la commune le décide (13 ans de bail emphytéotique restent encore à courir à ce jour).
- orientation communale et intercommunale de **développement des logements locatifs de petite taille** sur la vallée de l'Aroffe (10 logements locatifs communaux rien que pour Allamps à ce jour).
- **lieu d'animation** potentiel pour la cour et le jardin au cœur du village

La décision finale appartient au maire qui a la délégation du droit de préemption donnée par le conseil municipal et la communauté de communes.

→ Après préemption, le Maire en a informé le conseil municipal. L'acte est en cours de rédaction et le logement pourra être loué pour un montant de 490€ par mois.

### Coopérative villageoise pour le développement des énergies renouvelables

Un long travail a été mené par un groupe d'habitants sur les statuts et le budget. La création d'une coopérative citoyenne est envisagée d'ici à la fin de l'année, avec un projet d'autoconsommation à 100 % permettant un coût réduit d'énergie pour les adhérents. D'ores et déjà ont été identifiés quelques parcelles au sol ainsi que 5 à 6 toitures communales et 2 toitures privées pour une production de 200 kWc. Le montant des travaux s'élevaient à un montant pouvant aller de 120 000 € et 300 000 €, financés par la future coopérative. **Les actionnaires citoyens seront mobilisés pour participer à l'investissement en 2026.**

### Mutuelle pour les habitants

Une mutuelle "Groupe" est proposée par la société AXA aux habitants qui le souhaitent. Une réunion sera programmée pour présenter le projet de mutuelle à tous ceux qui le souhaiteront. La commune n'a aucun engagement vis à vis de cette compagnie et peut en autoriser d'autres. Elle n'aura évidemment aucune connaissance du dossier des habitants qui sont libres de s'y engager ou non, en fonction de leur intérêt propre.

### Forêt

Des travaux de cloisonnements et de régénération vont être réalisés dans la parcelle 31, à hauteur de 10 000 € avec une demande de subvention Sylv'Acctes.

### Informations diverses:

Le secrétariat de mairie sera fermée du lundi 14 avril au vendredi 25 avril inclus. En cas d'urgence, appelez le 06.44.87.92.23

**29 avril** : Campagne annuelle de dératisation : L'entreprise SAPIAN interviendra le mardi 29 avril au matin. Vous pourrez retirer du produit auprès du conducteur lors de son passage au ralenti dans les rues du village.

**4 mai** : Trail rando coeur de meine - Vannes le châtel

**8 mai** : Vide grenier des pompiers d'Allamps

**21 mai** : Inauguration de la halle à 18 h 00

**28 juin** : 70 ans de la MJC, l'après-midi et toute la soirée !! Programme détaillé à venir.

### Bistrot :

**11 avril** : Fête de la Saint Stanislas

**13 avril** : Loto enfants Bricol'Ecole à partir de 13 h 00

**25 avril** : Soirée de clôture Karaoké

### Marché des producteurs :

Samedi 3 mai, samedi 7 juin et samedi 5 juillet. Les exposants sont inquiets de la baisse de clients. Venez nombreux !

**Affouages :** En raison du tirage au sort tardif, le délai de façonnage des affouages est prolongé jusqu'au 30 juin.